



## **ATMO NORMANDIE s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

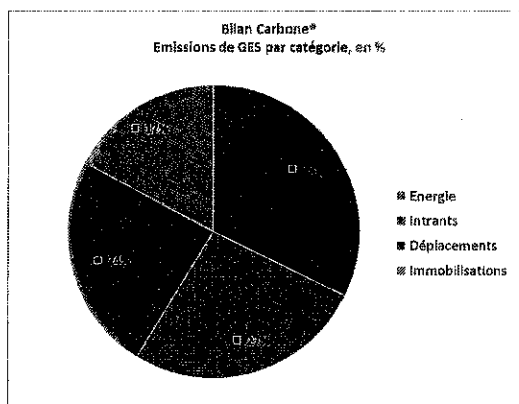
\*\*\*

Située à Rouen, ATMO NORMANDIE est une Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Cette appellation regroupe sur le territoire français un ensemble d'associations régionales de type loi 1901, à but non lucratif, ayant un agrément du ministère en charge de l'écologie. Comme toutes les AASQA, ATMO NORMANDIE a un mode de fonctionnement quadripartite car leur conseil d'administration compte des représentants des services de l'Etat, des collectivités locales et territoriales, des représentants d'activités émettrices de pollution, des associations de protection de l'environnement et des consommateurs ainsi que des personnalités expertes. Pour remplir ses missions, l'association emploie, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 34 personnes. ATMO NORMANDIE a pour ambition de participer aux politiques publiques en matière de qualité de l'air et plus généralement aux problématiques intégrées de l'air (y compris l'air à l'intérieur des locaux), du climat et de l'énergie.

ATMO NORMANDIE entend contribuer à son échelle, par ses missions et ses partenariats à la dynamique créée par la Métropole Rouen Normandie.

Depuis 2015, ATMO NORMANDIE a déjà mis en place plusieurs actions en matière de transition écologique :

- Bâtiment, efficacité énergétique et mobilité : réalisation d'un bilan carbone de la structure (cf. figure ci-contre - Bilan Carbone réalisé en 2015)
- Mobilité : PDE, mise en place d'un système de visio-conférence et expérimentation du télétravail
- Autres : compensation carbone par la plantation d'arbre avec l'association CARDERE



\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,  
Considérant les motivations d'ATMO NORMANDIE et les actions qu'elle a déjà mises en place,  
ATMO NORMANDIE s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, M Denis MERVILLE, Président, représentant légal d'ATMO NORMANDIE, domiciliée à Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- Réaliser un bilan carbone au moins tous les 5 ans pour suivre l'évolution des postes d'émissions de Gaz à effet de Serre liées à l'activité d'ATMO NORMANDIE
- Bâtiment et efficacité énergétique : réduction des consommations d'énergie de ses bâtiments.
- Mobilité : mettre au point une méthode d'évaluation des émissions évitées par la visio-conférence ainsi que par le télétravail et des coûts/bénéfices associés. Etude d'opportunité d'une évolution de la flotte de véhicules vers des solutions décarbonées.
- Numérique : évaluation et réduction des « coûts » cachés en émissions de gaz à effet de serre liées aux pratiques numériques, réduction des consommations d'énergie de son informatique.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer aux coalitions Numérique responsable en entreprise et Bâtiments tertiaires.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Rouen, le 9 novembre 2018

Signature